

Recherche un(e)

JARDINIER

Cat. C : Cadre d'emplois des adjoints techniques

Au sein de la direction paysages et biodiversité :

- Clamart est labélisé ville fleurie avec la distinction « **3 fleurs** »
- **62 hectares** d'espaces verts municipaux
- Equipe de 40 jardiniers

LA VILLE

Clamart est une ville de 57 000 habitants qui se distingue par un côté « village » avec de nombreux espaces verts et une zone pavillonnaire étendue. Clamart, qui appartient au Territoire Vallée Sud-Grand Paris, est accessible directement de la gare Montparnasse (7mn) et dotée de 2 lignes de tramway (T6 et T10). La Ville accueillera également prochainement une gare du Grand Paris Express.

À l'écoute de ses habitants, Clamart assure un service public de qualité avec un peu plus de 1 000 agents qui œuvrent quotidiennement dans leurs missions au service des Clamartois.

La modernisation des organisations et des modes de gouvernance est au centre des projets portés par la direction générale au travers notamment le **Cahier d'Objectifs Partagés (COP) et ses 5 objectifs principaux** :

- ▶ Bien vivre à Clamart aujourd'hui et demain ;
- ▶ Accompagner la transition numérique ;
- ▶ Développer la qualité de ville au service de l'attractivité ;
- ▶ Conduire une transition écologique équilibrée ;
- ▶ S'organiser pour délivrer la meilleure qualité de service.

Clamart est une ville soucieuse du bien-être de ses agents avec de nombreux avantages :

- ▶ Transparence de la politique RH (journal interne mensuel, journée d'accueil, matinées RH, Noël des enfants, intranet...);
- ▶ Accès favorisé à la formation avec le CNFPT et notre réseau de formateurs interne ;
- ▶ 39H par semaine, possibilité de télétravail ;
- ▶ 27 j de congés + 23 j de RTT par an ;
- ▶ Compte épargne temps (CET) ;
- ▶ Prime de fin d'année, Complément indemnitaire annuel (CIA) ;
- ▶ Politique sociale attractive avec le CNAS (loisirs, vacances, culture, sport...);
- ▶ Mutuelle et prévoyance ;
- ▶ Restauration collective ;
- ▶ Participation au transport, forfait mobilité durable.

LES MISSIONS

La direction Paysage et biodiversité est composée d'une quarantaine de jardiniers qui entretiennent les 62 hectares d'espaces verts municipaux composés de parcs forestiers, jardins et parcs publics, squares, ronds-points et massifs. Les 209 hectares du bois de Clamart sont gérés par l'ONF, mais ce sont les jardiniers de la Ville qui assurent l'entretien du mobilier, des cheminements et la propreté des 20 hectares du parc forestier. Clamart est labélisée Ville fleurie avec la distinction « 3 Fleurs » attribuée par le Conseil régional des villes et villages fleuris, et, en quête de la 4ème !

- ▶ L'entretien des espaces verts de la collectivité dans le respect de la qualité écologique et paysagère des sites : préparation des sols, plantations, semis, taille, ramassage des feuilles, désherbage, tonte, arrosage
- ▶ La participation à la création et à la réfection d'espaces verts, de massifs arbustifs ou vivaces
- ▶ La mise en œuvre du fleurissement saisonnier et l'entretien des massifs
- ▶ L'entretien du matériel horticole (manuel ou à moteur)
- ▶ 39H par semaine - Horaires de travail : 6h30 / 14h15

PROFIL RECHERCHÉ

- ▶ Permis B exigé, CACES R372 cat 1 souhaité.
- ▶ Vous avez une bonne connaissance des végétaux, des techniques horticoles et paysagères de création et d'entretien d'espaces verts.
- ▶ Rigoureux, autonome mais appréciant le travail en équipe, vous savez prendre des initiatives et respecter les consignes et orientations données par votre hiérarchie. Enfin, quotidiennement en lien avec la population vous disposez d'un bon relationnel.



Consultez
toutes les
offres

Adressez-nous votre candidature à :
recrutement-34773015@jobaffinity.fr

Conformément au principe de non-discrimination issu du Code du travail et dans le cadre de sa politique inclusion et diversité, la Ville de Clamart étudie, à compétences égales, toutes les candidatures, quels que soient le genre, le handicap ou l'origine.